



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La troisième campagne de recrutement de curatrices et curateurs volontaires a rencontré un franc succès

Lancée par le Département des institutions et du territoire (DIT), la troisième campagne vaudoise de recrutement de curatrices et curateurs volontaires a duré tout le mois de septembre dernier. Malgré un contexte difficile marqué par la crise sanitaire liée au COVID-19, cette action a atteint ses objectifs visant à répondre à un besoin annuel de quelque 600 nouvelles curatrices et nouveaux curateurs. La population vaudoise a ainsi une nouvelle fois démontré sa volonté de soutenir celles et ceux qui bénéficient d'une mesure de protection.

La troisième campagne de recrutement de curatrices et curateurs volontaires a une nouvelle fois misé sur la solidarité de la population afin que des citoyennes et citoyens mettent leurs compétences et un peu de leur temps libre au service de personnes vulnérables. Portée par le slogan « J'ai choisi » et relayée par les associations et partenaires régionaux, la campagne s'est déployée en septembre dernier via des dépliants, des affichettes dans les transports publics, des annonces médias, ainsi que sur Internet et les réseaux sociaux. Cette action a rencontré le succès espéré par le DIT, ainsi que par le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) et l'Ordre judiciaire (OJV), partenaires de la Réforme vaudoise de la curatelle.

Près de 600 inscriptions

Le contexte sanitaire très particulier, et qui touche tout un chacun, dans lequel s'est tenue cette action aurait pu laisser penser que les gens ne répondraient pas à l'appel lancé par le Canton. Et pourtant, ce sont plus de 581 personnes qui se sont inscrites via le site internet dédié ou par téléphone. Un chiffre qui répond aux objectifs, puisque le besoin annuel en nouvelles curatrices et nouveaux curateurs est estimé à environ 600. Cela permet que le dispositif continue de fonctionner à satisfaction en offrant une diversité de profils qui répondent aux besoins des personnes au bénéfice d'une mesure de protection. Le succès de cette campagne montre une nouvelle fois l'entraide dont font preuve les Vaudois et les Vaudoises depuis la fin de la curatelle imposée en 2018.

Un entretien, une formation

Après leur inscription, toutes les personnes intéressées sont contactées, puis reçues en entretien par l'une des 14 agences d'assurances sociales réparties dans le canton. Le Bureau d'aide aux curateurs privés (BAC) se charge ensuite de leur dispenser une formation de base qui s'étend sur trois demi-journées. De nombreuses sessions de formation sont à disposition des candidates et candidats et de nouvelles dates seront proposées aux volontaires inscrit-e-s à des formations ayant dû être annulées au mois de novembre en raison de la crise sanitaire. Les futur-e s curatrices et curateurs volontaires ont toutes et tous été prévenu-e-s personnellement de ce délai d'attente imposé par les mesures prises dans le cadre de la lutte contre la pandémie.

Le recrutement reste ouvert

Si la campagne a pris fin, cela ne veut pas pour autant dire que le processus de recrutement est fermé. Toute personne intéressée peut s'annoncer en tout temps via un formulaire simple d'accès sur le site internet www.vd.ch/curatelles ou par téléphone au numéro 0800 628 700.

Réforme vaudoise de la curatelle

Pour rappel la Réforme vaudoise de la curatelle a mis fin à la curatelle imposée en 2018. Ce changement répondait à une attente de la population et à une volonté du Conseil d'Etat de miser sur les solidarités. Le DIT, le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) et l'Ordre judiciaire vaudois (OJV) ont collaboré ensemble à la mise en œuvre de cette réforme qui comprend notamment des mesures de revalorisation de la fonction de curatrice et curateur volontaire.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 25 novembre 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DITS, Christelle Luisier Brodard, conseillère d'Etat

DIT, Katuska Stekel Diviani, cheffe de service, Service des curatelles et tutelles professionnelles